

ligne à la jonction Saint-Léonard, \$20,500 ; diversion de la ligne à Mitchell, \$25,100 ; pour réduire la courbe à Birch-Cove, \$84,500 ; doublement de la voie sur certaines parties de la ligne, \$150,000 ; matériel roulant (à voter de nouveau, \$519,000), \$1,000,000 ; rails d'acier et attaches (à voter de nouveau), \$495,000 ; agrandissements dans les installations le long de la ligne (à voter de nouveau, \$47,000), \$68,500 ; agrandissements dans les installations à Truro (à voter de nouveau, \$73,500), \$-00,000 ; agrandissements dans les installations à Moncton, \$170,000 ; agrandissements dans les installations à Halifax, \$250,000 ; Drummondville—améliorations à, \$16,000 ; Rivière-Ouelle—améliorations à la, \$5,000 ; Saint-Moïse—gare à, \$3,500 ; détournement de la voie publique afin de faire disparaître deux passages à niveau à Cape-Road-Crossing, près de Dorchester, N.-B., \$4,000 ; agrandissements dans les installations à Amqui (à voter de nouveau, \$2,550), \$5,500 ; agrandissements dans les installations à Antigonish, \$14,000 ; pour améliorer le service du passage, détroit de Canso (à voter de nouveau), \$23,400 ; voie d'évitement à Saint-Romuald, \$1,500 ; détournement de la voie publique afin de faire disparaître un passage à niveau entre Saint-Cyrille et Drummondville (à voter de nouveau), \$1,000 ; Sackville—améliorations à, \$7,000 ; agrandissements dans les installations à Memramcook, \$5,000 ; New-Glasgow—agrandissements dans les installations (à voter de nouveau, \$3,900), \$30,000 ; pour améliorer le service d'eau (à voter de nouveau), \$3,50 ; Enfield—améliorations à, \$1,500 ; voies d'évitement et rameaux additionnels, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt sept mille quatre cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard:—Agrandissement des installations à Georgetown, \$33,500 ; levés topographiques entre Souris ou Harmony et Elmira, \$1,500 ; Bloomfield, logement pour le chef de gare à, \$1,000 ; levés topographiques jusqu'à New-London, \$1,500 ; ligne d'embranchement jusqu'au pont de la rivière Vernon, \$50,000 ; Mis-couche, maison d'habitation pour l'agent à, \$1,000 ; travée mobile pour le pont de la rivière Morrell, \$25,000 ; nouvelle gare à Alberton (à voter de nouveau, \$985), \$2,500 ; pour élargir le quai et construire un hangar à houille à Summerside, \$1,150 ; agrandissements dans les installations à Charlottetown, \$25,000 ; levée topographique à partir de la ligne principale jusqu'au rivage de l'ouest, \$1,500 ; améliorer le service d'eau (\$20,800 à voter de nouveau), \$26,800 ; Charlottetown, prolongement de la voie du chemin de fer le long de la façade riveraine, \$5,000 ; Sainte-Thérèse, gare à, \$750 ; Piusville, gare à, \$750 ; ligne d'embranchement de Cardigan au pont Montague, \$100,000 ; Summerside, amélioration à, \$10,000 ; station York, hangar à marchandises, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour canaux—canaux de Williamsburg:—Pour lève-porte (à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1905.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour canal de Soulanges:—Construction et équipement, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-dix mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour canal Lachine:—Installation d'appareils électriques pour la manœuvre des portes, des déversoirs et ponts (à voter de nouveau), \$5,000 ; protection de portes d'écluses (à voter de nouveau), \$1,500 ; pont sur le canal à l'avenue Atwater, \$40,000 ; agrandissement et améliorations, \$24,000, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent onze mille dollars soit accordés à Sa Majesté pour canal de la Trent:—Construction, \$300,000 ; levée des routes, \$11,000, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour canal de Cornwall:—Formation du chenal, \$5,100 ; agrandissement, \$9,000, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour canal Welland:—Approfondir des parties du bief culminant entre